Point d'?

Migrations : Conséquences sur les communautés locales vulnérables | Juin 2020 – N°85

Eirene Suisse



© Kim-Mai Vu, Haïti, 2017

Edito – Quand migration rime avec vulnérabilité

Dans nombre de pays dits du « Sud global », les migrantes et migrants constituent une population souvent dédaignée, voire oubliée. Ces personnes se retrouvent fréquemment au carrefour de nombreuses discriminations : inégalités socio-économiques, discriminations ethniques, raciales et de genre, pour n'en nommer que quelques-unes.

En décidant d'émigrer dans l'espoir de jours meilleurs, elles s'exposent souvent à de nombreux dangers. En Haïti, par exemple, les collaboratrices et collaborateurs du Service Jésuite aux Migrants/SolidariteFwontalye – Haïti (SJM/SFw-Haïti) sont accoutumé·e·s à recueillir les témoignages de migrant·e·s victimes de violences sur la route entre Haïti et la République Dominicaine. Brutalité physique, abus sexuels, insultes, vols et destruction de papiers d'identité y sont monnaie courante. Le personnel du SJM/SFw-Haïti s'attèle ainsi, entre autres, à enregistrer les migrant·e·s expulsé·e·s et refoulé·e·s à la frontière de la République Dominicaine et à subvenir à leurs besoins basiques à leur arrivée.

À l'instar de leur périple semé d'embûches jusqu'à destination, l'arrivée des migrantes et migrants se fait rarement sans entrave. En effet, les communautés locales du lieu d'accueil des migrant·e·s ne voient pas toujours d'un bon œil l'arrivée de cette population avec laquelle elles doivent soudainement partager certaines de leurs ressources. Les immigrant·e·s peuvent ainsi y être victimes de racisme et de discrimination.

En outre, les programmes nationaux et internationaux d'aide, dont bénéficient parfois les migrant·e·s nouvellement arrivé·e·s, peuvent également attirer la convoitise des populations locales, elles-mêmes en situation de forte vulnérabilité. Ainsi, afin d'éviter de potentielles tensions, confrontations et autres conséquences perverses, il est essentiel qu'un dialogue soit établi avec ces dernières avant la mise en œuvre de tout programme au sein d'une communauté.

Cette tâche revient fréquemment aux organismes nationaux d'aide à la population migrante, tels que le SJM/SFw-Haïti. Or, ces organisations, qui doivent ré gulièrement suppléer malgré elles aux tâches qui incombent à l'État, souffrent souvent d'un manque de capacités et de ressources, tant humaines que financières.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de soutenir le travail de ces organismes. Cela est d'autant plus vrai en ces temps de pandémie du Covid-19. En effet, dans de nombreux pays, les populations migrantes ont vu leur situation s'aggraver profondément du fait de la pandémie, avec notamment une augmentation de cas de discriminations à leur égard. Certaines personnes déportées ont été ostracisées dans leur commune d'origine, car suspectées d'être porteuses du virus. Quant aux refuges et organismes d'aide aux migrant·e·s, ils ont besoin de soutien pour pouvoir poursuivre leurs activités tout en minimisant les risques de contagion. Dans ce cadre, le travail des volontaires d'Eirene Suisse pour prêter main forte aux organisations de défense des droits des migrantes et migrants est plus que jamais indispensable.

Kim-Mai Vu, ancienne volontaire d'Eirene Suisse en Haïti auprès du Service Jésuite pour Migrants (SJM)

Eirene Suisse

Sommaire

Migrer avec des droits – une utopie ?

Au Salvador, chaque personne que l'on rencontre amène sa propre histoire de migration : le premier Salvadorien que j'ai rencontré dans l'avion rentrait du Canada pour visiter sa famille. Après un an de collaboration, j'apprends que ma collègue a un mari aux Etats-Unis. Le chauffeur de bus mentionne en passant sa déportation. Des amies nous confient leur espoir de retrouver leur compañera disparue. Ces histoires montrent la diversité de l'expérience de migration en Amérique centrale, qui distingue les migrations légales grâce à des visas, green cards ou de l'asile, de la migration dite « illégale » où la personne prépare un petit sac à dos et monte dans le premier bus vers le Nord, à travers le Guatemala et le Mexique.

LE PEUPLE SALVADORIEN EN MIGRATION

Entre 25 - 35% de la population salvadorienne vit légalement à l'étranger, dont 1.48 mio en Amérique du Nord.

Ces chiffres indiquent le flux de migrant·e·s salvadorien·ne·s vers les Etats-Unis (par an).

47'000 pers. obtiennent un permis de résidence ou la nationalité 1)

271'000 pers. bénéficient d'un Visa 90 jours 1)

158'300 pers. arrêté·e·s & déporté·e·s à la frontière 2)

- Asile obtenu (0.43%)
- Nationalité obtenue (3.95%)
- Résidence obtenue (6.51%)
- Visa (90 jours) (52.3%)
- déporté·e·s du Mexique (2.32%)
- déporté·e·s des Etats-Unis (4.65%)
- inadmissibles à la frontière (8.91%)
- arrêté·e·s à la frontière sud des Etats-Unis (20.92%)

Sources:
1) US Department of Homeland Security. Yearbook of Immigration Statistics 2018 (en ligne)
2) US Customs and Border Protection (CBP), Statistics Southwestern Border FY2019 (en ligne)

La criminalisation et re-victimisation des migrant·e·s

Ces dernières sont des migrations à haut risque, non-volontaires. Différents facteurs poussent les Salvadoriens à migrer : 50% pour des raisons économiques, 38% citent la violence ou l'insécurité physique[1].

Contrairement à la croyance commune, presque 2/3 des personnes qui prennent ce chemin migrent en famille, et 51% sont des femmes. Leurs droits ne sont pas seulement violés dans leurs pays d'origine, mais elles se font aussi attaquer par des trafiquants, d'autres migrants ou la police sur le chemin. Bien que les migrants masculins vivent ces mêmes expériences, 60-80% des femmes signalent le viol comme expérience intégrale à leur migration[2].

Dans une perversion de la réalité, le Salvador est considéré comme un pays « sûr » depuis novembre 2019, permettant aux Etats-Unis et au Mexique d'y renvoyer des personnes. Guatemala, Honduras et Mexique ont tous signé ces accords sous menaces économiques de la part des États-Unis.

Défendre le droit de migrer et de ne pas migrer

Sans doute, ni le droit à la migration, ni les droits humains fondamentaux ne sont respectés par ces politiques. Pour changer cela, le *Réseau Mésoaméricain Femmes, Migration et Santé* s'est formé en 2009. Constitué d'organisations du Salvador, Honduras, Guatemala et Mexique, il travaille sur la prévention, l'information, l'aide d'urgence et un plaidoyer politique.

ADES, par exemple, mène une campagne d'information au Salvador « Le Droit de Migrer ou de ne pas Migrer » qui consiste en une troupe de théâtre, une radio-novela et des forums dans les écoles. Les jeunes apprennent à exiger des conditions vivables de leur gouvernement (le droit à ne pas migrer), se créent une image plus réaliste de la migration, et – si elles/ils décident de migrer – apprennent à connaître les différents points d'aide et surtout leurs droits sur le chemin.

Une autre organisation inspiratrice est « Las Patronas ». Ce groupe de femmes volontaires au Mexique prépare et lance chaque jour des sacs plastiques remplis de fèves cuites et d'eau aux migrant·e·s qui se cachent sur le train utilisé pour une partie du voyage – souvent sans source d'eau ou nourriture. Le « FOCA » du Mexique dispose de maisons d'accueil et fournit des services médicaux et kits d'urgence, un accompagnement psychologique, et des services administratifs et légaux. Elle fait aussi du monitoring aux frontières pour vérifier les chiffres officiels, dénoncer des abus, et lutter pour des politiques plus justes.

Et le COVID ?

Le temps du COVID-19 a bloqué les migrant·e·s sur leur chemin et augmente leur vulnérabilité. Les organisations ont une marge de manœuvre réduite et les centres de passage sont débordés. Les États-Unis ont introduit une nouvelle règle le 21 Mars qui permet l'expulsion sans traitement du cas de toutes les personnes venant d'Amérique centrale ou du Mexique en raison de « risque à la santé publique ». Résultat : plus de 41'500 déportations en 3 mois vers des pays qui ne gèrent pas la crise sanitaire. On est bien loin de reconnaitre les droits humains des migrant·e·s.

Alexandra Carter, volontaire au Salvador auprès d'ADES.

1 Zatcatecoluca, O. OTILIA. El Salvador. Creative. https://www.saliendo-adelante.com/elsalvador , consulté le 15.06.2020
2 McIntyre, D. B. A. E. S. (2017a). Is rape the price to pay for migrant women chasing the American Dream? Splinter. https://splinternews.com/is-rape-the-price-to-pay-for-migrant-women-chasing-the-1793842446 , consulté le 16.06.2020


© Refugee Law Project - Adjumani, Ouganda

Populations en déplacement dans le contexte ougandais : défis et réalités pour la paix

L'Ouganda, qui compte 42.7 millions de personnes (état en 2018), dont 1.4 million de réfugiés (état au 30 mai 2020), a pris des mesures considérables pour faire face aux migrations engendrées par la fragilité géopolitique de la région des Grands Lacs. L'Ouganda continue de s'ouvrir et représente un centre d'activité économique en pleine croissance compte tenu d'une relative paix en comparaison à certains de ses voisins. Consulter le Compendium of Conflicts in Uganda de Refugee Law Project (2015)[1] permet de se rendre compte qu'une partie importante de la population ougandaise a elle-même été contrainte de migrer.

Les communautés d'accueil en Ouganda sont touchées par l'arrivée de migrants forcés de la région, une dynamique qui exacerbe des réalités socio-économiques déjà complexes, présentant à la fois des opportunités et des défis. Les conséquences de l'accueil de personnes déplacées sur le marché du travail local ont été considérablement discutées dans les milieux académiques et politiques. D'une part, les déplacements forcés peuvent atténuer la pénurie de main-d'œuvre sectorielle, en particulier lorsque les migrants possèdent des compétences précieuses et complémentaires à celles de la population d'accueil. D'autre part, l'entrée de migrants forcés sur le marché du travail peut entraîner une concurrence accrue et une diminution des possibilités d'emploi, ce qui se traduit par une baisse du bien-être économique de la population.

Un autre aspect à prendre en considération est la disponibilité des ressources et des infrastructures. Dans les zones rurales de l'Ouganda, un citoyen moyen possède une modeste parcelle de terre d'où provient la nourriture, l'eau, le bois de chauffage et le chaume. Bien que les migrants forcés soient susceptibles de provoquer une pression sur la demande d'approvisionnement local, ils attirent potentiellement des investissements dans les services publics réalisés par des agences internationales. Une étude de Kreibaum (2016)[2] souligne que les écoles supplémentaires financées par les organisations non-gouvernementales (ONGs) ont non seulement substantiellement allégé la pression sur le gouvernement ougandais pour faire face à la demande accrue de services éducatifs, mais ont également amélioré l'accès à l'éducation dans les districts accueillant des réfugiés et aux alentours de ces derniers.

Il convient également de noter que l'accueil de migrants forcés est un moyen de favoriser une société plus diversifiée et inclusive. En Ouganda, les populations d'accueil prêtent généreusement une partie de leurs terres au gouvernement pour installer les migrants forcés. Ce soutien a largement contribué à renforcer la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Toutefois, il ne s'agit là que d'un exemple de paix relative qui ne reflète pas la complexité de la situation, car les deux communautés sont confrontées à l'héritage non traité des conflits et/ou des catastrophes qui les ont poussées à se réfugier dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIs) ou dans des zones d'installation de réfugiés en dehors de leur pays d'origine. En effet, il est essentiel de garder à l'esprit que les communautés d'accueil peuvent également appréhender un afflux de populations déplacées. Des articles et rapports de recherche ont montré plusieurs épisodes d'affrontements et d'attaques xénophobes résultant principalement de la perception d'un traitement inégal dans les prestations de services. Pour atteindre une coexistence pacifique permanente, ces réalités ne doivent être ignorées ni dans la recherche et la formulation des politiques, ni dans la fourniture directe de services.

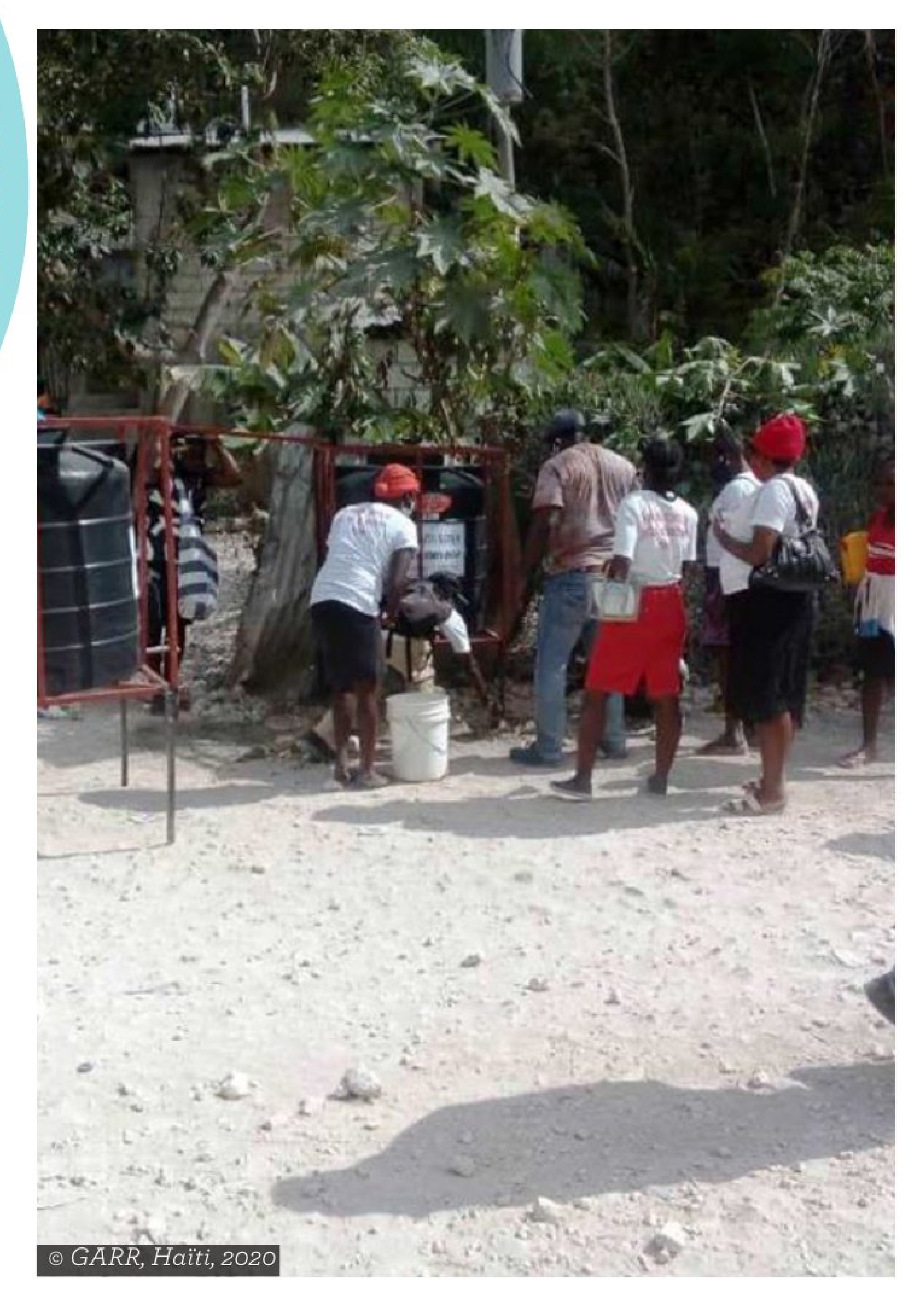
En conclusion, pour parvenir à une paix durable pour les personnes déplacées comme pour leurs hôtes, des matrices politiques intentionnelles et inclusives qui tiennent compte des besoins uniques des migrants forcés et des communautés hôtes sont impératives. Afin d'être efficace, cette approche doit évidemment être encadrée par des structures de gouvernance fonctionnelles.

***Alice Horner**, volontaire en Ouganda auprès de Refugee Law Project & **Gilbert Nuwagira**, assistant personnel du directeur de Refugee Law Project*

1 Refugee Law Project (RLP). (2015). Compendium of Conflicts in Uganda. Kampala: RLP. https://www.refugeelawproject.org/files/others/Compendium_of_Conflicts_final.pdf

2 Kreibaum, M. (2016). Their suffering, our burden? How Congolese refugees affect the Ugandan population. World Development, 78, 262-287.

Le langage épicène n'a pas été privilégié pour tout le contenu du document dans un simple souci d'allégement du texte.


© GARR, Haïti, 2020

L'accélération des retours spontanés inquiète en Haïti

Avec l'arrivée du Covid-19, une hausse de retours dits spontanés en provenance de la République dominicaine a été observée en Haïti, un phénomène ayant de graves répercussions sur les migrants, mais surtout sur les communautés qu'ils tentent de réintégrer.

C'est dans des communautés déjà appauvries et grandement dépendantes du commerce informel entre la République dominicaine et Haïti que des milliers d'Haïtiens rentrent spontanément sur le sol dominicain suite à la propagation du Covid-19. Ce flux migratoire apporte avec lui des préoccupations sanitaires, mais aussi sociales, économiques et démographiques.

En République dominicaine, fortement touchée par la pandémie, un confinement a été instauré, rendant les conditions d'autant plus difficiles pour les Haïtiens dans le pays. N'ayant pour la plupart pas accès aux programmes d'aide sociale et se trouvant dans l'incapacité de travailler, un retour en Haïti, où le coronavirus a un temps de retard, semble la solution la plus judicieuse.

D'après le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), plateforme haïtienne spécialisée dans l'accueil et la réinsertion des rapatriés haïtiens et partenaire d'Eirene Suisse, près de 50'000 retours spontanés ont été enregistrés durant les mois d'avril et de mai. Le GARR différencie le retour spontané du retour volontaire. Bien que tous deux intentionnels, le retour spontané se caractérise par une décision « brusque » de rentrer dans le pays d'origine, déclenchée par une contrainte particulière. Il n'implique donc pas de plan de retour défini et n'est que rarement assisté.

Cette augmentation de retours improvisés inquiète sur plusieurs plans. Tout d'abord, il y a le risque de propagation du virus, avec 74% des mouvements vers Haïti se faisant sur des points frontaliers non-officiels, selon l'Organisation internationale pour la migration (OIM) – ceci inclut les retours spontanés, volontaires et forcés, et travailleurs journaliers. Avec, au 30 mai 2020, plus de 144'000 mouvements depuis la fermeture des frontières le 16 mars, il y a une forte probabilité que le Coronavirus passe par ces canaux.

La contamination accélérée au sein des communautés d'accueil promet d'être dévastatrice, les centres de santé ayant des moyens extrêmement limités. D'ailleurs, dans certaines zones frontalières telles que Ouanaminthe (Nord-est) et Cornillon/Grand-bois (Ouest), les populations traversent normalement la frontière pour accéder aux soins médicaux, ce qui est difficilement envisageable à l'heure actuelle au vu du renforcement des frontières par l'armée dominicaine.

De plus, le GARR craint que le poids démographique engendré par les retours spontanés puisse accentuer l'insécurité alimentaire dans les communautés ayant déjà des difficultés à ce niveau. À noter que les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), faites avant l'arrivée du coronavirus en Haïti, projetaient que 4.1 millions d'Haïtiens seraient en insécurité alimentaire aiguë de mars à juin 2020.

Sur le plan économique, plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Tout d'abord, la diminution des revenus provenant de la République dominicaine, notamment par le biais des travailleurs journaliers. Deuxièmement, les opportunités économiques en Haïti, déjà restreintes, ne pourront pas compenser ces pertes. Finalement, la banque mondiale prédit que la République dominicaine devrait descendre à une croissance de 0%, avec des pertes d'emplois dans les secteurs du tourisme, de la construction et du commerce, affectant en premier lieu les migrants haïtiens.

Si le flux migratoire observé actuellement se fait principalement de la République dominicaine en Haïti, l'arrivée du pic de Coronavirus sur le territoire haïtien risque de rétablir le flux inverse une fois la situation améliorée dans le pays voisin. Ceci, avertit le GARR, pourrait renforcer les discriminations et stigmatisations des Haïtiens en République dominicaine après le passage du Covid-19. Une alerte à ne pas négliger.

***Elise Golay**, volontaire en Haïti auprès du CRESFED*

Eirene Suisse

Journal adressé aux sympathisant-e-s de l'Association Eirene Suisse

Correspondance :
Rue des Côtes-de-Montbenon 28
1003 Lausanne
Tél: 022 321 85 56
www.eirenesuisse.ch
info@eirenesuisse.ch

Versements :
Association Eirene Suisse
1202 Genève
CCP: 23-5046-2
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX
IBAN : CH93 0900 0000 2300 5046 2

Rédaction : *Florine Jacques*
Relecture : *Nadine Bernasconi Pétermann, Patricia Carron, Bastian Collet, Florine Jacques*
Mise en page : *Nadine Bernasconi Pétermann*
Impression : *Afiro, entreprise sociale et formatrice*